



MONTRÉAL PLUS



Dix mois de grève chez Goodyear

Page 3

Usine reconstruite à Valleyfield

Page 3

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MARDI 20 FÉVRIER 2001

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

Indésirable dépotoir dans la MRC Haut-Richelieu

ANDRÉ DUCHESNE

Le projet de réouverture et d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Athanase dans la MRC du Haut-Richelieu continue de soulever de nombreux griefs alors que s'amorçaient hier soir les travaux du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Directement concernée, la municipalité voisine de Mont-Saint-Grégoire entend revendiquer une fois de plus que le terrain, s'il est remis en exploitation, ne desserve que la population de la MRC du Haut-Richelieu. Les gestionnaires, au contraire, souhaitent accueillir les camions de déchets de plusieurs MRC de la Montérégie.

« On veut un plan de gestion qui ne concernerait que la MRC du Haut-Richelieu, indique le maire de Mont-Saint-Grégoire, Alain Déom. De cette façon, on réglerait notre problématique de gestion des déchets pour 50 ou 60 ans alors qu'avec la proposition actuelle, l'endroit sera rempli dans 25 ans. »

Exploité par Compo-Haut-Richelieu, une société d'économie mixte détenue à 60 % par la MRC du Haut-Richelieu et à 40 % par Services Matrec, on veut enfouir, annuellement, près de 300 000 tonnes de déchets en provenance de la Montérégie. S'il n'acceptait que les déchets de la MRC du Haut-Richelieu, le dépotoir traiterai annuellement entre 60 000 et 80 000 tonnes de déchets, les avis divergeant sur la question.

Au cours de rencontres d'information et de consultations publiques tenues entre le 24 octobre et le 8 décembre 2000, plusieurs citoyens de la région ont également exprimé leurs craintes quant au volume et à la provenance des camions, la quantité et la nature des déchets, la collecte et le traitement des eaux souterraines et de surface.

Certaines villes de la MRC voisine de Rouville expriment également des craintes alors que l'administration municipale de Mont-Saint-Grégoire s'inquiète de l'impact qu'aura l'agrandissement sur une partie de son territoire appelée Grand-Bois, endroit reconnu pour son caractère écologique exceptionnel. Fermé depuis avril 1993, le dépotoir compte actuellement 26 hectares. Compo-Haut-Richelieu veut y ajouter 33 hectares pris sur un terrain correspondant à 2,3 % de la superficie du Grand-Bois.

Le maire de la nouvelle ville de Saint-Jean-Iberville (qui englobe l'ancien territoire de Saint-Athanase), Gilles Dolbec, est favorable au projet qu'il qualifie de « nécessité pour la région ».

Lui, qui, comme trois de ses homologues de la MRC, siège au conseil d'administration de Compo-Haut-Richelieu (les trois autres sièges sont occupés par des gestionnaires de Matrec), estime que le traitement annuel de 300 000 tonnes de déchets s'inscrit dans la logique des choses. « On a un certain barème à respecter si on veut que ce soit rentable, dit-il. Sans vouloir faire des millions, la MRC doit s'assurer de faire ses frais. »

Chez Compo-Haut-Richelieu, la responsable des communications, Sophie Bergeron, n'avait pas de chiffres à nous communiquer quant aux profits anticipés. « Tout dépend du tonnage qui sera autorisé par le ministère de l'Environnement », dit-elle.

La compagnie se dit consciente des inquiétudes exprimées et affirme avoir « hâte » de se retrouver devant les commissaires du BAPE afin de répondre aux interrogations.

Échelonnés sur une période de quatre mois, les travaux sont divisés en deux segments. La première partie, amorcée hier soir et qui se poursuivra jusqu'à jeudi, a pour but de cerner tous les aspects du projet : contexte, choix du lieu, aspects techniques, considérations économiques et écologiques, etc. Dans un deuxième temps, à partir du 20 mars, le BAPE recevra les opinions et les suggestions, tant du public que des municipalités et autres groupes.

Le BAPE doit faire rapport au plus tard le 19 juin au ministre québécois de l'Environnement Paul Bégin qui fera des recommandations au Conseil des ministres, la dernière instance dans ce dossier.

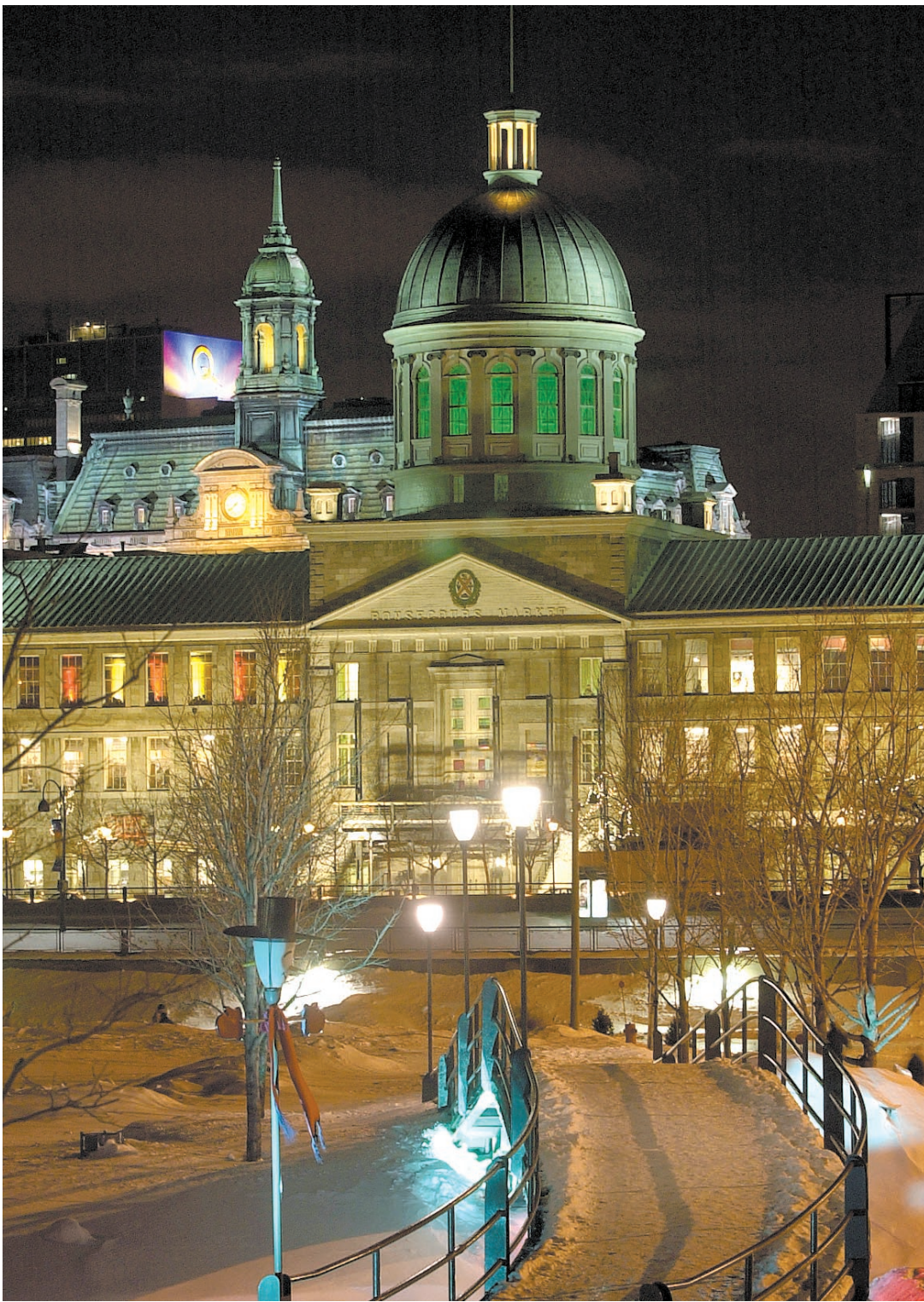


Photo BERNARD BRAULT, La Presse

Tous feux ouverts...

Dans le cadre de la Fête de la lumière Hydro-Québec, le concepteur Gilles Arpin a poursuivi dimanche soir le Plan lumière de la Ville. Cette année, l'hôtel de ville et le marché Bonsecours étaient parmi les lieux à se parer de nouveaux habits de lumière. En arrière-plan, l'édifice Hydro-Québec. Photo prise avec un appareil Nikon D1 (numérique), zoom 80-200, 0,5 seconde F4.5, 200 iso (sur trépied).

MARIE-CLAUDE GIRARD

LA COUR SUPÉRIEURE se penchera dans trois mois sur le mérite de la contestation juridique de la loi 170 intentée par 18 villes de l'île de Montréal, une décision qui embrouille le paysage politique, certains élus municipaux attendant un dénouement juridique avant de se lancer officiellement dans une campagne préélectorale, pour un parti ou un autre.

Attendront-ils en juin, une fois le jugement rendu, pour faire connaître leurs couleurs ?

Plutôt que d'entendre les requêtes en injonction provisoire, la juge Danielle Grenier a proposé hier aux parties de fixer une date pour l'audition sur le fonds de l'affaire, ceci dans le but d'éviter de tenir « trois audiences sur le même sujet ».

Les 18 villes représentées par un bataillon d'une vingtaine d'avocats retourneront donc devant la Cour le 22 mai. Deux autres municipalités, Roxboro et Sainte-Geneviève ont simplement adopté des résolutions appuyant les contestations juridiques.

Officiellement, les maires présents à l'audience se disent heureux de la tournure des événements. La décision définitive sera connue plus rapidement, font-ils valoir. Certains, comme la maire de Dorval, Peter Yeomans, reconnaissent qu'il est difficile de « jouer sur deux claviers en même temps », celui de la contestation juridique et celui de la formation d'un parti.

Reportera-t-on pour autant l'annonce de la création d'un nouveau parti gravitant autour de Gérald Tremblay ? « Absolument pas. Les gens auront toujours l'option (de se joindre) le temps voulu », a indiqué le maire de Verdun, Georges Bossé. Le groupe prépare toujours une annonce à la fin de février. « On sait que certains appuient de toute façon ce qui est en train de se faire. »

De son côté, Pierre Bourque a souligné hier soir qu'il n'attendrait pas encore longtemps les élus soucieux de ne pas se commettre avant la fin des recours juridiques. À son retour d'Amérique centrale, la semaine prochaine, il devra être fixé, a-t-il indiqué. Chose certaine, les élus qui voudraient faire le saut avec lui devront cesser de contester la loi 170.

Vision Montréal en financement

Par ailleurs, le parti de Pierre Bourque tiendra cette semaine une soirée de financement où il espère recueillir près de 178 000 \$. Le maire a affirmé qu'il avait reçu l'assurance qu'il était possible de recevoir des dons d'électeurs venant de l'extérieur de l'actuelle ville de Montréal. « On a vérifié. Il semble que ce ne serait pas logique. Les autres font la même chose. » Pourtant, le Directeur général des élections indiquait la semaine dernière qu'un décret était nécessaire pour permettre à court terme la création d'un parti actif dans toute l'île. De même, les activités de financement ne seraient pas permises pour l'instant à la grandeur de l'île.

Curieusement, l'adversaire potentiel de

Bourque part pour l'Amérique centrale

PASCALE BRETON

À peine de retour d'un voyage en Chine avec la mission d'Équipe Canada, le maire de Montréal, Pierre Bourque, refait ses valises à compter de vendredi pour se rendre en Amérique centrale.

Le voyage, prévu depuis plusieurs semaines, est organisé en collaboration avec le Centre de commerce mondial de Montréal. Une vingtaine d'entreprises de Montréal feront partie de la délégation qui s'arrêtera au Nicaragua, au Guatemala et au Salvador. La visite dans ce pays prendra cependant une tournure particulière avec les violents tremblements de terre des dernières semaines.

« La Ville de Montréal a contribué beaucoup en donnant 25 000 \$ à la communauté du Salvador, ainsi que des médicaments. Je dois rencontrer le maire de San Salvador. Le voyage sera l'occasion d'aller sur le terrain pour voir l'expertise que nous pouvons apporter et de dire à la communauté salvadorienne de Montréal que leur maire est allé là-bas pour constater la situation. Le voyage permettra aussi de sensibiliser davantage les Montréalais. Il ne faudrait pas un autre tremblement de terre, c'est déjà assez dramatique », a déclaré M. Bourque.

La visite en Amérique centrale sera aussi l'occasion de préparer le Sommet des maires qui se tiendra du 27 au 30 mars prochains à Montréal et qui réunira environ 25 maires. « Nous allons rencontrer les dignitaires des trois pays, nous pourrions étudier les visions de gestion urbaine et de l'environnement », a ajouté M. Bourque.

Le conseiller indépendant Marvin Rotrand dénonce pour sa part l'augmentation des voyages internationaux du maire Bourque et de son équipe immédiate qui sont passés de 28 758 \$ en 1999 à 51 758 \$ l'an passé, un point qu'il a soulevé lors de l'assemblée du conseil d'hier. « J'ai l'impression que les nombreux voyages du maire à l'étranger servent à aller chercher des votes des communautés ethniques ici », a lancé M. Rotrand.

Pierre Bourque à la mairie, Gérald Tremblay, est aussi vice-président du conseil d'administration de la fondation du maire, un fonds où M. Bourque verse son salaire de maire. M. Tremblay avait également participé au colloque sur « Une île, une ville » avant d'être nommé par le maire à une commission sur la consultation publique.

Autre question nébuleuse : les villes collaboreront-elles avec le comité de transition ? Une douzaine de municipalités, dont Westmount, Dorval et Anjou, ont adopté une résolution précisant que toute demande du comité de transition sera référée au conseil municipal. Des fonctionnaires ne savent trop sur quel pied danser quand ils reçoivent des demandes du comité.

Me Guy Bertrand, qui représente Baie-d'Urfé, ne suggère pas à ses clients de ne pas collaborer avec le comité de transition. Il s'appropriait d'ailleurs hier à citer des dispositions du Code criminel prévoyant qu'un fonctionnaire qui refuserait de remettre des documents à une personne autorisée « est passible de 14 ans d'emprisonnement. » L'avocat souhaite maintenant que le gouvernement reporte la création de la nouvelle ville et ralentisse les travaux du comité de transition.

L'avocat du gouvernement a demandé de reporter l'audition sur le fond de l'affaire au mois de juin, estimant que l'importante quantité de documents, qui comptent 73 affidavits, exigeaient quatre mois de travail. Cette demande a été perçue par la poursuite comme une stratégie pour étirer les délais et rendre le recours plus difficile.

CHAQUE MINUTE COMPTE

cyberpresse.ca

La police enquête chez Orientech

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

RIEN NE PORTE à croire actuellement que l'incendie qui a endommagé la compagnie Orientech samedi soir ait été allumé par une main criminelle, a dit hier l'agent Jimmy Potvin, des affaires publiques de la Sûreté du Québec.

Le deuxième incendie en moins d'une semaine dans les anciennes installations Ayers, à Lachute, semblait douteux pour plusieurs personnes. Il a aussi été signalé qu'une alarme de cambrioleur avait été déclenchée, ce qui a permis aux policiers dépêchés sur les lieux de constater qu'il y avait un incendie.

Les spécialistes de l'escouade des crimes contre la propriété à la SQ ont enquêté sur les lieux une bonne partie de la journée, hier, afin de regarder à la loupe le bâtiment. Ils poursuivront leur expertise au cours des prochains jours.

Même si un porte-parole de la municipalité a indiqué que cet incendie n'avait aucun lien avec celui qui a fortement endommagé lundi dernier deux entreprises, il se pourrait que le feu ait couvé pour finalement reprendre chez Orientech. Lorsque les pompiers sont arrivés samedi, il y avait encore de la fumée qui se dégageait des ruines du premier incendie.

Le directeur général d'Orientech, une entreprise se spécialisant dans la robotique, Philippe Thiry, a indiqué hier que la grande majorité de l'équipement était récupérable.

Il a ajouté que la plupart des 45 travailleurs garderont leur emploi. Ils seront utilisés pour transporter la machinerie dans les nouveaux locaux, et M. Thiry a dit espérer que la production reprendra d'ici deux semaines.

Conseiller municipal poursuivi à Lachine

ANDRÉ CÉDILOT

UN RÉSIDANT DE Lachine a déposé une action civile de 250 000 \$, hier, contre un conseiller municipal qui l'aurait injurié et menacé en pleine rue parce qu'il clamait publiquement son désaccord avec les politiques de la Ville.

Dans sa requête, Paul Saba soutient qu'il faisait du porte-à-porte dans la municipalité avec ses neveux de 12 et 13 ans, distribuant des dépliants « SOS Lachine », quand il a été interpellé par le conseiller Bernard Blanchet.

Après l'avoir traité de tous les noms en le regardant dans le blanc des yeux, Blanchet l'aurait pourchassé dans la rue et sur le trottoir. Le plaignant dit avoir eu tellement peur qu'il s'est réfugié dans une maison pour demander de l'aide.

« Est-ce qu'il y a quelqu'un qui peut m'aider, je suis menacé », aurait crié M. Saba, présumant que les occupants de la maison étaient présents puisqu'un camion du Service des incendies de Lachine était garé à la porte. À sa grande surprise, en apercevant le conseiller municipal, le pompier aurait répliqué : « Je ne peux rien faire, c'est mon patron. »

Il n'en fallait pas plus, selon lui, pour que le conseiller municipal continue ses invectives près du rutilant camion où se trouvaient ses jeunes neveux. Désespéré, M. Saba a communiqué avec la centrale de police qui a immédiatement dépêché deux policiers. L'affaire s'est terminée après que les agents l'eurent escorté jusqu'à sa voiture, stationnée 11^e Avenue, à Lachine.

M. Saba reproche également au conseiller Blanchet d'avoir nui à sa réputation en affirmant faussement, dans un journal local, qu'il s'était déjà présenté à l'hôtel de ville de Lachine en hurlant.

Pas avant demain

INCARCÉRÉS DEPUIS jeudi soir, les huit motards associés aux Hells Angels devront patienter encore jusqu'à demain avant de subir leur enquête sur remise en liberté. Les prévenus, Gilles Mathieu, Richard Mayrand, Normand Robitaille, Michel Rose, Normand Houle, tous membres des Nomads, ainsi que Luc Bordeleau, Jean-Richard Larivière et Kenny Bédard, font face à une accusation de possession d'armes prohibées. Ils ont tous été arrêtés lors d'une rafle dans un hôtel du centre-ville où la police a mis fin à leur réunion. Outre les armes à feu, il y avait dans les deux chambres louées une liasse de photos de membres de la bande rivale des Bandidos/Rock Machine. On ignore pour l'instant si la Couronne entend porter d'autres accusations contre les huit suspects.



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

André Boisclair, ministre de la Solidarité sociale, Emmanuel Beaubrun, Jean-Richard Victor, Yvon Charbonneau, député d'Anjou, et Martin Gagnon, coordonnateur, lors du lancement du projet « Plateau de travail de l'aréna Mont-Saint-Antoine ».

Un p'tit coup de pouce à l'emploi

REYNALDO MARQUEZ

« Le travail dans les arénas est très motivant. Il s'agit d'un milieu jeune et dynamique. C'est un métier que j'aimerais exercer longtemps », affirme Martin Larivée qui avoue avoir peine à conserver un emploi sitôt la routine installée.

Opérateur de surfaceuse de glace depuis janvier, Martin Larivée est un des jeunes qui participent au programme d'insertion à l'emploi, mis de l'avant par la Fondation des centres jeunesse de Montréal.

Intitulé « Plateau de travail de l'aréna Mont-Saint-Antoine », la fondation procédait hier au lancement de la seconde phase du projet en présence du ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, et du député d'Anjou, Yvon Charbonneau, notamment.

« Ce que nous voulons c'est de permettre à douze jeunes de 17 à 30 ans d'acquérir une expérience en milieu de travail et de développer les aptitudes nécessaires pour conserver un emploi », affirme Martin Gagnon, coordonnateur du projet.

Le projet d'insertion au travail s'échelonne sur une période de 27 semaines durant lesquelles les participants sont amenés à occuper diverses tâches dans les arénas de la ville : opérateurs de surfaceuses de glace, commis de bureau et agents de liaison.

De leurs propres aveux, ces jeunes souffrent du peu d'encadrement que leur offre leur entourage. Un aspect sur lequel insiste le programme. « Pendant quatre mois, j'ai cherché du travail. J'ai envoyé une centaine de C.V., sans obtenir de réponse », confie un des participants, Emmanuel Beaubrun.

M. Gagnon, précise : « Nous assurons un suivi auprès de chaque participant, soit par des ateliers individuels ou collectifs. Notre but ultime est de leur trouver un emploi à la fin du programme. »

En deçà de son objectif premier, ce programme cherche aussi à offrir aux jeunes de 18 à 30 ans une solution de rechange à l'assistance sociale, que plusieurs perçoivent comme la panacée de tous leurs maux. M. Boisclair affirme que « le Québec a davantage à offrir aux jeunes qu'un simple chèque ». À ce propos, le ministre entend conclure sous peu une entente avec l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). « L'entente vise à encadrer les jeunes dans leur recherche d'emploi à leur sortie des centres jeunesse et à les inciter à retourner aux études. » Québec consentirait alors près de deux millions sur trois ans pour venir en aide à ces jeunes en difficulté.

Chapeauté par la Fondation des centres jeunesse de Montréal, le projet « Plateau de travail de l'aréna Mont Saint-Antoine » a débuté le 8 janvier dernier. Les deux ordres de gouvernement auront injecté 127 000 \$ dans cette opération. Ces subventions serviront à payer le salaire des 12 jeunes ainsi que les frais de formation.



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

BMW, Mercedes et Jeep Grand Cherokee figuraient au nombre des 20 voitures de luxe volées retrouvées hier par les policiers et qui représentent une valeur d'un million.

Des voitures de luxe volées sont retrouvées à une vente aux enchères

PASCALE BRETON

UNE VENTE AUX enchères de voitures luxueuses organisée à Montréal par une firme d'huissiers a pris fin abruptement hier après-midi parce que la vingtaine de voitures mises en vente avaient été volées.

C'est une information anonyme qui a d'abord mis la puce à l'oreille des policiers du SPCUM de la division des crimes contre la propriété qui ont procédé à certaines vérifications. Les policiers se sont ensuite

munis d'un mandat pour interrompre la vente aux enchères organisée par la firme Paquette et associés.

L'activité se déroulait hier après-midi dans un stationnement intérieur loué dans un bâtiment située au 2924, rue Charland, dans le nord de la ville.

Au total, 20 véhicules de marques BMW, Mercedes, Lexus et Jeep Grand Cherokee ont été saisis, ce qui représente une valeur de plus d'un million. Les enquêteurs devront effectuer des expertises plus poussées sur les automobiles, mais la plupart auraient été volées

dans l'île de Montréal chez des particuliers ou chez des concessionnaires. Les enquêteurs ont aussi constaté hier que la plupart des voitures avaient été « maquillées » pour camoufler leur provenance.

« Nous n'avons procédé à aucune arrestation pour le moment. Les véhicules ont été saisis et les enquêteurs doivent rencontrer les huissiers pour savoir comment des voitures volées se sont retrouvées dans une vente aux enchères », a indiqué l'agent Nathalie Valois, porte-parole du SPCUM.

EN BREF

Enlèvement de la neige

À COMPTER DE ce matin, 7 h, le Service des travaux publics et de l'environnement de la Ville de Montréal entreprend son opération enlèvement de la neige. Au cours des prochains jours, plus de 2800 personnes et 1240 véhicules de déneigement seront affectés à cette tâche. Les Montréalais sont invités à surveiller la signalisation interdisant le stationnement, à ne pas repousser la neige de leur terrain vers la rue ou le trottoir ainsi qu'à ne pas garer leur véhicule en diagonale dans la rue. Le numéro de téléphone pour retrouver les voitures qui seraient remorquées pendant l'opération de chargement de la neige est le 872-3777.

Walker sous les verrous

EN ATTENDANT que sa requête en extradition soit débattue demain matin devant un tribunal d'Immigration Canada, le fugitif américain Robert L. Walker a été écroué à la prison de Rivière-des-Prairies, à Montréal. Recherché pour une série d'agressions sexuelles survenues il y a une dizaine d'années dans la région de Hartford, au Connecticut, l'homme de 32 ans a été capturé dimanche après-midi devant une station-service de Saint-Bruno-de-Montarville, sur la Rive-Sud. Identifié par le FBI (Federal Bureau of Investigation) comme un dangereux criminel, Walker a pu être retracé grâce à sa photo publiée dans un quotidien montréalais. Le fuyard, qui se terrait depuis le 23 janvier au domicile d'une résidente de Saint-Bruno, n'a offert aucune résistance aux policiers du groupe d'intervention du SPCUM qui l'ont arrêté à la demande de leurs collègues américains.

Coups de feu contre les Hells

PLUSIEURS COUPS de feu tirés en direction du repaire des Hells Angels, situé au 899, boulevard Taschereau à Longueuil, seraient considérés par les autorités policières comme un autre épisode de la guerre entre gangs de motards. L'incident qui a toutes les apparences d'un geste d'intimidation est survenu vers 3 h 30 hier matin au moment où la modeste maison transformée en forteresse blindée était occupée par un couple de sympathisants des Rockers, le club-école des Hells Angels. Quatre ou cinq projectiles se sont logés dans la devanture de l'immeuble, sans toutefois atteindre les occupants du bunker qui ont alerté les policiers de Longueuil.

Policier blâmé

ANTOINE SAATI, un policier du SPCUM, vient de recevoir un blâme du comité de déontologie policière pour avoir dérogé à l'article cinq du Code de déontologie des policiers du Québec en s'impliquant dans un processus judiciaire en matière criminelle. Le 3 avril 1997, une altercation est survenue entre deux automobilistes, Youssef Saati et Mourad Ghanouchi. Deux plaintes croisées ont été déposées à la cour municipale de Montréal pour voies de fait. Le 29 avril 1998, le plaignant, Youssef Saati, devait témoigner, et son fils, Antoine Saati, s'est présenté à la cour en tenue de policier et en service, pour offrir son soutien et ses services d'interprète à son père.

COLLECTES DE SANG

AUJOURD'HUI, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :

>à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10h à 19h30 ;

>à Montréal : Collège Jean-de-Brébeuf, local G1-62 et G1-72, 3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, de 11h à 16h. Objectif : 110 donneurs ;

>à Montréal : 2020, rue University (24^e étage), de 10h à 15h. Objectif : 75 donneurs ;

>à Saint-Jean-sur-Richelieu : Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu en collaboration avec l'association étudiante, 30, boul. du Séminaire Nord, local A-101, de 9h15 à 15h. Objectif : 130 donneurs ;

>à Sainte-Adèle : Club Lions Sainte-Adèle, l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut, 35, rue Henri-Dunant, de 14h à 20h. Objectif : 100 donneurs ;

>à Lachute : Club Richelieu de Lachute, École polyvalente Lavigne, 452, avenue Argenteuil, de 14h à 20h. Objectif : 150 donneurs.



Les suppressions d'emplois hantent les grévistes de la Goodyear de Valleyfield

CLAUDE-V. MARSOLAIS

« ALLONS-NOUS donner la sécurité d'emploi à nos employés de bureau alors que la maison mère de Goodyear vient d'annoncer la suppression de 7200 emplois dans le monde ? » a commenté la directrice des relations publiques de l'usine de Salaberry-de-Valleyfield, M^{me} E.L. Blanchard, relativement au conflit de travail qui dure depuis dix mois.

La sécurité d'emploi et les salaires sont en effet les deux principaux points d'achoppement à un règlement de la grève.

Le président de la section locale 919 du Syndicat des métallos, Alain Hogue, a expliqué qu'il n'était pas normal que des employés, après avoir donné 20 ans de service à la compagnie, n'aient aucune protection contre des mises à pied. Surtout que l'employeur se sert des économies engendrées pour donner du travail en sous-traitance.

En ce qui concerne les salaires, le syndicat revendique le même traitement que les employés de production, c'est-à-dire des augmentations contractuelles de 1,95 \$ l'heure pour la période de 1996 à 2002, plus l'indexation au coût de la vie, ce qui représente 1,70 \$ sur six ans.

Or, l'employeur limite son offre à 1,95 \$ l'heure. « Toutes proportions gardées, nos offres sont comparables à celles faites aux employés de production », soutient M^{me} Blanchard en refusant de mentionner l'indexation au coût de la vie.

Depuis le début du conflit, le syndicat local a déposé 158 plaintes au ministère du Travail pour des violations aux dispositions antiblâmes de grève. Selon M. Hogue, des

enquêteurs ont été appelés à l'usine pour constater les violations à au moins trois reprises. Si la compagnie est reconnue coupable des 158 plaintes, elle s'expose à des amendes de cinq millions. Le syndicat laisse aussi entendre que la compagnie a de son côté poursuivi le ministre des Transports, Guy Chevrette, et la municipalité de Valleyfield pour avoir permis d'installer une cabane pour les grévistes sur la voie publique en face de l'usine.

L'annonce par la multinationale Goodyear de la suppression de 7200 emplois d'ici un an dans ses usines du monde entier crée beaucoup d'inquiétude dans les rangs syndicaux. « Cela représente l'élimination de 200 postes sur 4500 au Canada. Je crois que la compagnie peut y arriver en utilisant l'attrition, en ne remplaçant pas les départs à la retraite », dit M. Hogue.

Les événements se sont beaucoup bousculés ces dernières années à l'usine de Salaberry-de-Valleyfield. Au printemps 1999, la compagnie avait annoncé un investissement de 87 millions pour agrandir l'usine dont une subvention du gouvernement québécois de 6,8 millions alors que le syndicat de la production affilié au SCEP-FTQ avait concédé un régime d'heures continu de sept jours. Six mois plus tard, Goodyear annonçait qu'elle reportait cet investissement pour une période indéterminée en invoquant un surplus de production.

Selon le président du syndicat, la vraie raison du report de cet investissement s'explique par l'acquisition, pour une valeur d'un milliard, d'un autre fabricant de pneus, la compagnie Dunlop, ce qui a obligé Goodyear à rationaliser ses opérations.

L'usine de produits chimiques Régent renaîtra de ses cendres ailleurs

ANDRÉ DUCHESNE

COMPLÈTEMENT RASÉE à la suite d'un incendie qui avait forcé l'évacuation de 5000 personnes dans la soirée du 16 juillet dernier, l'usine Les Produits chimiques Régent de Vaudreuil-Dorion sera reconstruite à Valleyfield.

Son président, Bernard Bélanger, en a fait l'annonce hier matin au cours d'une conférence de presse. L'investissement de 3,5 millions permettra la construction d'un bâtiment de 30 000 pieds carrés dans le parc industriel numéro deux de Valleyfield.

« Nous allons nous installer dans un endroit où nous sommes bien accueillis, où on nous offre un beau et grand terrain (150 000 pieds carrés) pour presque rien, avec tous les services et avec un rabais de taxes », s'enthousiasme M. Bélanger joint hier par *La Presse*.

Ce dernier ne se sentait plus le bienvenu à Vaudreuil-Dorion où il aurait pu reconstruire son usine en raison d'un droit acquis, en autant que la bâtisse soit collectée au réseau de distribution de l'eau, ce qui n'était pas le cas avant l'incendie. Il évoque aussi le fait que le parc industriel dans lequel l'usine Régent déménage ses pénates compte déjà plusieurs industries et usines de produits chimiques.

Située à la limite de la municipalité de Saint-Lazare, l'ancienne usine contenait au moment de l'incendie des dizaines de milliers de litres d'acides nitrique, chlorhydrique et sulfurique. Une fois purifiés,

ces produits étaient revendus à diverses industries, tant pharmaceutiques que minières. La menace de dégagement de vapeurs toxiques avait forcé l'évacuation d'environ 5000 personnes, pour la plupart de Saint-Lazare, durant une dizaine d'heures. L'intervention bien planifiée des pompiers et des experts en environnement avait toutefois limité les dégâts.

Hier, M. Bélanger a précisé que ses assurances ont permis d'éponger l'ensemble des pertes, mais que sa compagnie avait dû déboursier environ 400 000 \$ pour la décontamination des lieux. « En une semaine, tout était nettoyé ; personne n'a eu à se plaindre », soutient-il.

Lorsqu'elle reprendra ses activités, en juin prochain, l'usine emploiera environ 15 personnes, le même nombre d'employés qui y travaillaient au moment du sinistre. Ce nombre pourrait cependant doubler à moyen terme. Pendant un moment, la rumeur courait que l'usine irait s'installer aux États-Unis. « On est aussi bien de les garder au Québec », lance, souriant, le président.

La reconstruction permettra non seulement à l'entreprise Régent de s'installer près d'industries spécialisées dans des domaines connexes, et qui sait, peut-être de futurs partenaires, mais lui donnera l'opportunité d'acquérir des équipements plus sophistiqués. « Bientôt, la purification de nos produits ne se comptera plus en parties par million mais en parties par milliard », annonce M. Bélanger.

La Presse

La bonne nouvelle du jour !

La Presse vous offre la chance de gagner le livre MOUVEMENTS D'ANTIGYMNASTIQUE de Marie Lise Labonté.

Une approche à la fois douce et profonde qui respecte totalement l'individualité de chaque personne. Une valeur de 18,95 \$.

Jusqu'au 24 février 2001, nous publierons quotidiennement les noms de 20 gagnants abonnés à La Presse.

La valeur totale des prix offerts est de 1 895 \$. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. Ces personnes recevront automatiquement leur prix par la poste dans un délai de 3 semaines.

Voici les chanceux d'aujourd'hui

M. Beaudoin de Brossard	Mme Lavoie de Montréal
M. Bellemare de Shawinigan Sud	M. Lussier de Longueuil
Mme Blais de Montréal	M. Mallos de Laval
Mme Deblois de Montréal-Nord	M. Pilon de Montréal-Nord
M. Deslauriers de St-Laurent	M. Rioux de Longueuil
Mme Doyon de Montréal	Mme Robillard de Longueuil
Mme Duquette de Montréal	Mme Tran de Brossard
M. Gagné de Montréal	M. Vaillancourt de Châteauguay
M. Gagnon de Pointe-Claire	Mme Veilleux de Boucheville
Mme Laberge de Beauharnois	Mme Vigneault de Laval

Abonnez-vous et vous pourriez être aussi parmi les chanceux du jour.

(514) 285-6911 Pour appels interurbains seulement : **1 800 361-7453**

La ministre des Finances

(de la famille Ménard-Jolicoeur)

...vous recommande les fascicules sur les finances personnelles.

La Presse vous présente sa nouvelle série de fascicules « VOS FINANCES PERSONNELLES ». Rédigés par le chroniqueur financier Michel Girard, ces fascicules offrent une panoplie de trucs financiers et des conseils pratiques qui répondront à vos préoccupations concrètes en matière de finances personnelles.

Demain : 36 trucs pour tirer profit d'Internet

Dans ce dernier fascicule de la série 2001, Michel Girard vous présente les meilleurs sites Internet pour l'investisseur et l'épargnant. Les préférés des pros. Une foule de conseils pour naviguer avec aisance. Des outils informatiques qui valent le coup.

C'est gratuit dans La Presse les SAMEDIS et MERCREDIS jusqu'au 21 février.

La Presse

en collaboration avec : **Fidelity Investments®**

15 MILLIONS D'INVESTISSEURS NOUS FONT CONFIANCE ^{MS}

Michel Girard, chroniqueur financier



900

Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

BELHUMEUR, Anne Marie
Longueuil
BERGERON, Alice
Montréal
BOURQUE, P. Paul, O.F.M.
Montréal
BOUTIN (Giguère), Blanche
Brossard
CICCARIELLO, Joseph
Joliette
DRIBAUT, Jacques
Montréal
EL-HAGE, Jean
Montréal
ÉTHIER (née Lareau), Anita
Montréal
FOURNIER, Fabien
Laval
GRAVEL (Tétreault), Ghislaine
Repentigny
MALO, Robert Sr.
Montréal
OAKES, Eileen (née Clapperton)
Dorval
PAPILLON, Louis-Philippe
Montréal
PHANEUF (Parizeau), Rita
Montréal
SAUVÉ, Jean-Louis
Montréal
TRUDEAU (Langevin), Jeanne
Montréal

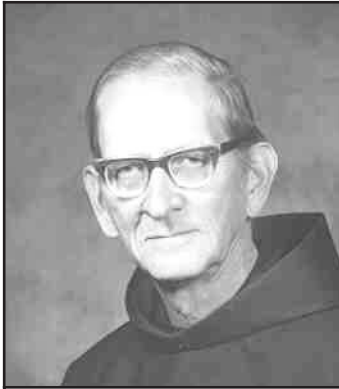
DÉCÈS

BELHUMEUR-TREMBLAY, Anne Marie
1918 - 2001
Au Centre René Lévesque de Longueuil, le 19 février 2001, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Anne Marie Tremblay, veuve de Mathias Belhumeur, demeurant autrefois à Ste-Anne-de-Sorel. Mme Tremblay Belhumeur laisse dans le deuil ses enfants Claude (Monique), Roger (Nicole), Elisabeth et Jacques; ses six petits-enfants et et trois arrière-petits-enfants, sa sœur Jeanne Tremblay Gendron de Québec; son frère, M. et Mme Jacques Tremblay (Ethel) de Sorel; son beau-frère M. Allan Pyke de Montréal, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. Mme Belhumeur sera exposée mardi, à compter de 19 heures, au salon:

Mandeville & Mineau
80, rue Charlotte, Sorel
Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février à 11 heures en l'église Ste-Anne. Inhumation au cimetière des Saints-Anges de Sorel. Mercredi, salon ouvert à compter de 9 h 30.



BERGERON, Alice
À Montréal, le 18 février 2001, à l'âge de 94 ans, est décédée Alice Bergeron, fille de feu Lucien Bergeron et de feu Éléonore Tremblay. Elle laisse dans le deuil son frère Omer, sa nièce Louise, ses neveux: Jean-Pierre, Robert et Yves, Thérèse Godin (Sam Fairstein) ainsi que ses parents et amis. Elle sera exposée le mercredi 21 février de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, au:
Complexe funéraire Charles E. Rajotte inc.
3635, rue Hochelaga (métro Joliette)
Les funérailles auront lieu le jeudi 22 février à 14 h, en l'église Ste-Jeanne-D'Arc et de là au Repos St-François-d'Assise.



BOURQUE, P. Paul, O.F.M.
1911 - 2001
À Montréal, le 17 février 2001, à l'âge de 89 ans, après 71 ans de vie religieuse et 63 de sacerdoce, est décédé le père Paul (Aurèle) Bourque, franciscain. Outre ses confrères religieux, il laisse dans le deuil sa sœur Angèle, Petite Franciscaine de Marie, des neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Exposé à la:
Résidence des Franciscains
5750, boul. Rosemont, Montréal
le mardi, 20 février 2001, à compter de 14 h. Les funérailles seront célébrées en l'église des Franciscains, à la même adresse, le mercredi, 21 février 2001, à 14 h. Inhumation au cimetière Le Repos Saint-François-d'Assise, 6893, rue Sherbrooke Est, à Montréal
Direction funéraire J.A. Guilbault inc.

BOUTIN (Giguère), Blanche
1899 - 2001
À Brossard, le 17 février 2001, à l'âge de 101 ans, est décédée Mme Blanche Boutin d'Amos. Elle était l'épouse de feu Jean-Baptiste Boutin d'Amos. Elle laisse dans le deuil sa fille Jeanne Huguette Boutin et son fils Jean-Hugues Boutin (Yvette), ses quatre petits-enfants, Suzanne, Lise, Jean-Claude et Christian et sept arrière-petits-enfants. Elle sera exposée le 20 février à la:
Résidence funéraire Curé-Poirier
Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal
635, Curé-Poirier Ouest, Longueuil
Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février à 11 h à la résidence funéraire. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h ainsi que mercredi à compter de 10 h.

CICCARIELLO, Joseph
À l'hôpital de Joliette, le 18 février 2001, à l'âge de 80 ans, est décédé Joseph Ciccariello, époux de Cécile Beaudry. Il laisse dans le deuil ses enfants: Raphaël (Diane Bourguignon), Robert (Nancy Handfield), Anne-Marie (Michel Laviguer), ses petits-enfants: Marie-Hélène, Véronique, Rachel, Vincent, ainsi que de nombreux autre parents et amis. Exposé au salon funéraire

White & Fils
3555, rue Metcalfe, Rawdon
Les funérailles auront lieu le 22 février à 11 h, en l'église Marie-Reine-du-Monde et de là au cimetière de Ste-Julienne. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mardi de 19 à 22 h, mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi, ouverture du salon dès 10 h.



DRIBAUT, Jacques
1937 - 2001
À Montréal, le 17 février 2001, à l'âge de 63 ans, est décédé Jacques Dribault, retraité d'Air Canada, fils de André Dribault, époux de Suzanne Grégoire. Il laisse dans le deuil son épouse, son père, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, ses parents et amis. La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10 526, boul. St-Laurent, Montréal
Les funérailles auront lieu le mardi 20 février à 14 h en l'église St-Benoit et de là au cimetière Cap St-Jacques. Heures de visites: le lundi 19 février de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le mardi 20 février à prtir de 10 h. Des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés.

EL-HAGE, Jean
À Montréal, le 19 février 2001, à l'âge de 80 ans, est décédé Jean El-Hage. Il laisse dans le deuil son épouse Berthe Massoud, ses 4 enfants: Yola, Camille (Carine Charbel), Fadia (Moufid Mankarios) et Ghada, ses petits-enfants: Joumana, Dany, Stéphanie, Jean-Paul, Sandy et Brigitte et autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au:

Complexe funéraire Urgel Bourgje
175, Jean-Talon Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février à 13 h, en l'église Notre-Dame-des-An ges, 12 325, de Serres, angle Gouin et de là au cimetière Les Jardins Urgel Bourgje, Montréal. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi dès 10 h. Des dons pour la Fondation des maladies du coeur, seraient appréciés.

ÉTHIER (née Lareau), Anita
1908 - 2001
À Montréal, le 18 février 2001, à l'âge de 92 ans, est décédée Anita Lareau, épouse de feu Léon Ethier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean-Léon (Denyse), Guy (Claire) et Louise, ses petits-enfants: Daniel, Jean-Pierre et Katherine, ses arrière-petits-enfants: Marilou, Valérie et Jean-Sylvain, ses sœurs, Anne-Marie et Lucille, son frère Guy, ses belles-soeurs, son beau-frère, ses neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgje
6700, Beaubien Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février à 10 h en l'église St-Jean-Vianney, 6421, 25e Avenue, Montréal, et de là au cimetière St-Roch-de-l'Acigan. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mercredi dès 8 h 30.

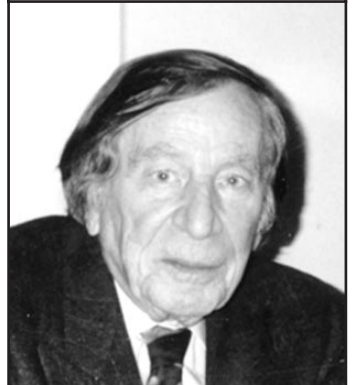
FOURNIER, Fabien
À Laval, le 18 février 2001, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Fabien Fournier, époux de madame Madeleine Trottier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jocelyne, Francine (Normand Viens), Lorraine (Léopold Trottier), ses petits-enfants Mélanie (Christian Wiler) et Matthieu, ses sœurs Marie-Jeanne et Simone, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
le mardi 20 février de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février à 14 h en l'église La Purification, 445, rue Notre-Dame, Repentigny.

GRAVEL (Tétreault), Ghislaine
1921 - 2001
À Repentigny, le 17 février 2001, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Ghislaine Tétreault, épouse de feu René Gravel. Elle laisse dans le deuil ses enfants Christiane, Jean-François (Carole), Thérèse (André), Denis (Bénédicta) et Maryse (Michel), ses petits-enfants Marie-Hélène, Michèle, Simon, Cléo, Joëlle, Félix et Elise, son frère François, autres parents et amis. Exposé le mardi 20 février de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mercredi dès 13 h au
Salon funéraire Alfred Dallaire inc.
438, rue Notre-Dame, Repentigny
Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février à 14 h en l'église La Purification, 445, rue Notre-Dame, Repentigny.

MALO, Robert Sr.
Accidentellement à l'hôpital Général de Montréal, le 18 février 2001, à l'âge de 82 ans, est décédé Robert Malo, époux de feu Lillian Girouard. Il laisse dans le deuil ses enfants chéris: Maurice (Denise Boisvert), Diane, Bobby (Gisèle Millette) et Rosemary (Simpson Cumba), ses petits-enfants: Christine, Andrew, Julie, Jason, Scott et Heidi, ses arrière-petits-enfants: Kim, Maxim Sean et William. Il sera aussi regretté par sa famille, de nombreux parents et amis. Exposé au salon:

Alfred Dallaire inc.
3254, Bellechasse
Montréal, Québec
Heures des visites: mardi 20 février de 19 à 21 h et mercredi 21 février de 9 à 11 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 21 février à midi en l'église St-Brendan, 3542, boul. Rosemont. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Général de Montréal, 1650, av. Cedar, suite E-6-129, Montréal, Québec, H3G 1A4, tél.: 514-934-8230, Radiation Oncology (Dr Sultanem) et E.N.T. (Dr Sadeghi), seraient appréciés.

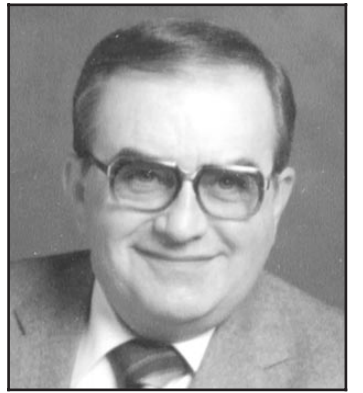
OAKES, Eileen (née Clapperton)
Est décédée paisiblement au cours de sa 100e année de vie, au Manoir Stratmore de Dorval, le 17 février 2001, Mme Eileen Oakes, épouse de feu Armand Oakes. Mère adorée de Anita (feu Bill Grinter) de Victoria en Colombie-Britannique, Donald (Doreen), Dorothy (Paul Duhault) de Toronto en Ontario, Armand jr et Peter (Beth) eux aussi de Toronto. Elle laisse aussi dans le deuil ses 12 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants. Les visites auront lieu à la
Maison funéraire Collins Clarke
5610, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
le lundi 19 février 2001 de 14 à 16 h et de 19 à 21 h. Les funérailles auront lieu le mardi 20 février à 11 h en l'église St-Léon de Westmount et l'inhumation suivra au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La famille tient à remercier le personnel du Manoir Stratmore pour son dévouement. Au lieu de fleurs, des dons à l'Oratoire St-Joseph seraient appréciés.



PAPILLON, Dr Louis-Philippe
Le 18 février 2001, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, est décédé, l'âge de 82 ans, le Dr Louis-Philippe Papillon. Médecin généraliste et ancien directeur médical de l'hôpital Gouin-Rosemont, il a exercé sa profession avec un dévouement remarquable pendant plus de 57 ans. Humaniste, il savait toucher ses proches par sa générosité et sa délicatesse. Époux de feu Françoise Phaneuf, il s'est éteint paisiblement entouré de son épouse Marthe Gravel et de ses enfants: Monique (Dr Emery Ferland), André, avocat (Jocelyne Pépin), Odile (Claude Corbeil) et René. Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Françoise, Marie-Hélène, Louise, Marc, Brigitte, Catherine, Emilie, Emile et Jérôme, son frère Paul, S.J., ses sœurs: Lucille, Thérèse et Françoise, sa belle-soeur Francine Gravel ainsi que de nombreux autres parents. La famille recevra les condoléances des parents et amis le jeudi 22 février à compter de 10 h, au:
Complexe funéraire Urgel Bourgje
1255, Beaumont, Ville Mont-Royal
Une courte cérémonie religieuse aura lieu à 13 h, à la chapelle du complexe funéraire à la même adresse.



PHANEUF (Parizeau), Rita
À Montréal, le 18 février 2001, à l'âge de 79 ans, est décédée Rita Parizeau, épouse de Lucien Phaneuf. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Nicole (Roland Rochon), Yves (Manette Rochon), Huguette (Denis Gilbert), Pierre (Carolle Thibeault) et Lucie (Normand Allard), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, son frère Jean, beaux-frères, belles-soeurs ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgje
6700, Beaubien Est
Les funérailles auront lieu le 22 février 2001 à 11 h en l'église St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi dès 9 h. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont ou à l'organisme de votre choix.



SAUVÉ, Jean-Louis
À Montréal, le 17 février 2001, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Jean-Louis Sauvé, époux de Mme Réjeanne Legault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louis-Pierre (Marlies Weber), Marie-Andrée (Laurier Busque), Denis (Hélène Gratton) et Yvon (Hélène Pronovost), ses petits-enfants: Nicolas, Jean-Sébastien, Pierre-Paul, Anne-Elise et Katrine, ses frères: Maurice et Jacques, ses sœurs: Marguerite s.g.m., et Thérèse, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et autres parents et amis. M. Sauvé fut secrétaire administratif à la Ville de Montréal jusqu'à sa retraite en 1981. La famille recevra les condoléances au:
Complexe funéraire St-François-d'Assise Urgel Bourgje
6700, Beaubien Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le jeudi 22 février 2001 à 11 h, en l'église Marie-Reine-des-Coeurs, (5905, rue Turenne, Montréal). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mercredi de 19 à 22 h, jeudi dès 10 h. Des dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec seraient appréciés. (514) 871-1151.

Complexe funéraire St-François-d'Assise Urgel Bourgje
6700, Beaubien Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le jeudi 22 février 2001 à 11 h, en l'église Marie-Reine-des-Coeurs, (5905, rue Turenne, Montréal). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mercredi de 19 à 22 h, jeudi dès 10 h. Des dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec seraient appréciés. (514) 871-1151.



TRUDEAU (Langevin), Jeanne
1914 - 2001
À Montréal, le 18 février 2001, à l'âge de 86 ans, est décédée Jeanne Langevin, épouse de feu Antonio Trudeau. Elle laisse dans le deuil ses enfants Claudette, Francine (Rock Gosselin), Serge (Louise Fréchette) et Yves (Lise Racette), ses petits-enfants Josée, Alain (Joanne Bossé), Lyne, Pascal, François et Eric, son arrière-petite-fille Amélie ainsi qu'autres parents et amis. Exposée au complexe

T. Sansregret ltée
4419, rue Beaubien Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le jeudi 22 février à 11 h en l'église St-Jean-Vianney et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visites: mardi et mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi dès 9 h. Des dons aux Fonds des soins palliatifs de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont seraient appréciés. La famille tient à remercier le personnel de l'hôpital pour les bons soins prodigués.

1er ANNIVERSAIRE



CLAUDE TOURIGNY
1949 - 2000
Un an déjà que tu es partie. Nous te manquons beaucoup mais nous conservons le souvenir des belles qualités de coeur dont tu nous as tant fait profiter. Merci pour tout ce que tu as été pour nous tous.
Gérald, Anandaé et Pénélope, Andrée et Paul, Suzanne, Françoise, Michèle, Hélène, Marie-Eve et Isabelle ainsi que tes nombreux amis.

PRIÈRES

PRIÈRE AU SAINT-ESPRIT
Saint-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue, sans dire la demande. S.D.S.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Pascal.

Association d'Entraide Ville-Marie inc.
Soins palliatifs à domicile
CANCER: (514) 272-7200
Services gratuits

La prévention demeure notre meilleure arme.

Allergique? Pas de panique!

No d'organisme de charité : 875944738RR0001

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ALLERGIES ALIMENTAIRES

Tél./Téléc. : (514) 990-2575 • www.aqaa.qc.ca

LA SUPERGRILLE DU MOIS

La Presse

En février, 100 gagnants mériteront un exemplaire du

DICTIONNAIRE DES

MOTS CROISÉS

et un t-shirt **La Presse**.

Il y aura toujours un Robert dans votre vie.

LE ROBERT

À SURVEILLER DIMANCHE

L'école Marguerite-de-Lajemmerais sous tension

MARC THIBODEAU

UNE FIRME de consultants a dû être appelée en renfort à la fin de l'année dernière pour tenter de ramener le calme dans une école de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Marguerite-de-Lajemmerais, où un groupe d'enseignants insatisfaits était en conflit ouvert avec la direction.

Dans son rapport, dont *La Presse* a obtenu copie, la firme note que le climat de travail était alors marqué par la « méfiance » et la « confrontation », notamment parce que les deux parties semblaient incapables de dépersonnaliser les conflits d'ordre professionnel survenus au cours des mois précédents.

Les employés eux-mêmes étaient

largement divisés quant à l'attitude à adopter face à la direction et aux enseignants les plus critiques, qui s'en prenaient particulièrement au style de gestion de la directrice de l'école, Suzanne Martin.

Dans son rapport, la firme de consultants notait que les deux parties devaient changer d'attitude pour sortir de la crise. Elle soulignait aussi que le style de gestion de la directrice n'était pas approprié et devait être revu pour faire une plus large place à la « consultation » et à la « délégation ».

Lors d'un entretien téléphonique, M^{me} Martin a indiqué la semaine dernière qu'elle avait accepté de faire son examen de conscience en vue de travailler de concert avec les enseignants insatisfaits. « Chacun a sa part de res-

pensabilité », dit-elle. Les rapports avec les enseignants, juge la directrice, ont été compliqués l'année dernière par le fait qu'ils n'avaient pas de délégué syndical au sein de l'établissement et que les comités consultatifs habituels étaient boycottés en raison des négociations provinciales.

Les efforts de réconciliation n'ont pas donné tous les fruits escomptés puisque le personnel a choisi de tenir en octobre un « référendum » pour déterminer qui était disposé à continuer à travailler avec la direction actuelle. Le résultat fut favorable, par quelques points de pourcentage, à M^{me} Martin, qui parle d'une « victoire ».

À la même époque, certains enseignants ont fait circuler un pamphlet, baptisé *Les mots dits*, qui critiquait vertement la direction. Jugeant que le document contenait des propos « diffamatoires », la CSDM a fait intervenir son service juridique dans le dossier. L'Alliance des professeurs, qui représente les enseignants, a rétorqué à son tour par la voix de ses avocats.

Le porte-parole de l'Alliance, Yves Parenteau, qui critique le style de gestion « autocratique » de

la directrice de Marguerite-de-Lajemmerais, estime que la situation ne se serait pas tant détériorée si la commission scolaire s'était montrée plus active plus tôt dans le dossier. Il s'irrite, du même souffle, d'une intervention du directeur du regroupement de la CSDM responsable de l'école, Claude Lefebvre, qui a réuni le personnel en novembre pour « faire la leçon » aux enseignants, tout en prenant « le parti de la directrice ».

M. Lefebvre affirme pour sa part qu'il a voulu — tout en précisant que la direction était en place « pour rester » — lancer un « appel à la solidarité » aux employés. Il n'exclut pas la possibilité que certains des enseignants les plus insatisfaits choisissent de quitter l'école plutôt que de faire une croix sur leur différend avec M^{me} Martin.

La directrice juge, quoi qu'il en soit, que la situation au sein de l'école s'est assainie au cours des derniers mois. « Les gens travaillent en fonction de l'avenir », dit-elle.

L'Alliance soutient, pour sa part, que le climat y est toujours aussi « malsain ». « La direction n'a pas vraiment changé quoi que ce soit », déclare M. Parenteau.

VOTRE HOROSCOPE



POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Vous serez en forme, mais vous aurez tout de même besoin de calme. En matière d'argent, vous vous en tirerez grâce à votre sens pratique. Tout ce qui est lié à la maison et à la famille se fera aisément aujourd'hui. Côté travail, vous verrez au plus pressé.



BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Les astres favorisent le développement de nouveaux contacts. Vous serez flatté par les marques d'attention que l'on aura à votre égard. Vous pourriez trouver une manière de contribuer au bonheur de quelqu'un.



TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous réajusterez vos objectifs en fonction d'une plus grande efficacité. Ne perdez pas votre temps dans des projets hasardeux et ne gaspillez pas votre énergie en vous posant des questions inutiles. Côté coeur, vous n'aurez d'attrance que pour le mystère.



GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Bon temps pour mettre de l'ordre dans vos affaires tant intérieurement qu'extérieurement. En amour, vous aurez une humeur stable. Les personnes qui travaillent dans la vente seront particulièrement efficaces. Dans tous les cas, vous serez énergique.



CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous pourriez subir les critiques d'une personne de votre entourage. Si c'était le cas, écoutez ce que l'on vous reproche. Par ailleurs, vous serez plutôt de bonne humeur. Bonne soirée en perspective. Capacité d'analyse décuplée.



LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Vous pourriez vous associer à une personne avec qui vous feriez des affaires. Aujourd'hui, voir des amis vous ferait du bien car vous aurez besoin de vous détendre. Prenez le temps de raconter ce qui vous arrive.



VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Si vous avez acquis une expérience solide dans votre domaine d'activité, n'hésitez plus à faire les changements souhaités. Il s'agit d'évoluer. Côté coeur, vous verrez le ciel s'éclaircir durant les prochains jours. Rapprochements.



BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Enthousiaste et créatif, vous pourriez être une inspiration pour les autres. Vous ferez une croix sur de vieilles histoires qui sont bel et bien terminées. Dans votre vie active, vous vous réjouirez d'un témoignage d'estime.



SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Chaleureux et enjoué, vous ferez le bonheur de vos proches et collègues. Par contre, si vous avez une discussion, évitez de vous entêter et tenez compte des arguments de vos interlocuteurs. Journée active.



SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Vous pourriez faire plus ample connaissance avec une personne que vous côtoyez sans jamais lui parler vraiment. Comme vous serez en forme et de bonne humeur, le moment est peut-être venu de faire connaissance. Intérieurement, vous serez calme.



CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Vous changerez de ligne de conduite en ce qui concerne vos objectifs. Les changements que vous espérez pourraient se faire plus rapidement que vous ne l'aviez prévu. Dans tous les cas, vous vous exprimerez avec aisance et vos paroles auront de la portée. Influence certaine.



VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Vous retrouverez plus d'entrain. Vous aurez l'esprit clair et le coeur tendre. La journée pourrait vous réserver une bonne surprise. Vous serez étonné du changement de comportement d'une personne à votre égard.

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Q Je suis née le 7 juillet 1972 à Sutton à 3h35. Que me réserve l'avenir aux plans de l'amour, de la famille et du travail ?

R Vous avez le Soleil dans le signe du Cancer et votre ascendant dans celui des Gémeaux. Cette combinaison est le signe d'une grande jeunesse de caractère. Dotée d'une nature primesautière, vous aimez vivre au jour le jour, dans un monde de magie ou de fantaisie. Votre imagination d'une grande activité et votre goût du merveilleux vous portent à une constante agitation de l'esprit ou de votre corps. Vous avez soif de changements, de nouveautés et vous avez un extraordinaire pouvoir d'adaptation. Vous êtes très réceptive à l'influence de votre entourage, lequel, de ce fait, prend une grande importance dans votre vie, que ce soit en bien ou en mal. Dans vos affaires de coeur, vous avez plutôt un tempérament hypersensible, enclin à de singuliers caprices ou à des revirements soudains. Vous êtes tout particulièrement attirée par les personnes ayant leur ascendant dans le Sagittaire, le Soleil dans les Gémeaux ou la Lune dans le Cancer. Avec Jupiter en transit dans votre Maison XII vous ferez face à de l'insatisfaction en raison de votre vie matérielle et spirituelle plutôt ordinaire en ce début d'année. Vos aspirations sont tout autre et vous pourriez même vous replier vers une vie plus privée, plus intérieure. Faites attention à votre moral ! Plus que jamais le rêve et votre imagination prendront une part importante dans votre santé mentale. Saturne également en transit dans votre maison XII met l'accent sur votre besoin de motivation et d'organisation. Prenez le temps de préparer vos futures actions dans le secret. Il y a chez vous une certaine peur de l'avenir. Il vous faudra, pour passer à une autre étape de votre vie, y compris vos amours, développer par tous les moyens possibles votre confiance en vous. La dernière moitié de l'année vous réussira beaucoup mieux. Gardez confiance en l'amour et dans la vie car votre tour arrive à grands pas ! Uranus en maison IX nous indique une possibilité de voyage par désir d'avoir une aventure insolite. Faites toutefois attention aux conséquences des plaisirs éphémères.

SYLVAIN LAROCQUE

GAGNER DEUX MILLIONS de dollars canadiens à la loterie, c'est dépassé. Une obscure firme de marketing direct vous propose de gagner rien de moins que 2,3 millions de dollars... australiens ! Mondialisation, quand tu nous tiens !

La lettre que viennent de recevoir des centaines de personnes de la région de Montréal dit : « Vous avez gagné une somme allant jusqu'à AUD \$2,300,000 !!! »

Bourrée de fautes de syntaxe, la missive assure que les 2,3 millions AUD \$ parviendront au destinataire dans les « prochaines 48-72 heures » dans « une valise banalisée », à moins que le « gagnant » ne prenne « d'autres arrangements ». Peu importe la manière, « nous sommes d'accord », poursuit un certain J. D. Ridgemount, « officier principal de décernement ».

Quand on poursuit la lecture du document, on apprend que toutes ces belles paroles constituent en fait « la dépêche des gagnants que vous recevrez quand c'est confirmé que vous avez gagné le gros lot ». Bref, vous êtes encore loin d'avoir gagné quoi que ce soit.

Jusque-là, outre l'exotisme de la devise australienne, l'offre n'a rien d'original si on la compare aux fameux envois postaux d'un non moins célèbre éditeur de magazines. Ce qui la distingue, c'est qu'on demande aux heureux élus d'envoyer 25 \$ — aucune mention de la devise... — sous forme de « chèque, liquide ou mandat postal international ». Une enveloppe de retour à destination de l'Australie est incluse dans l'envoi, et il est possible de payer par carte de crédit par le biais d'un numéro de fax... qui sonne vraiment au pays du kangourou ! L'entreprise offre même une garantie de remboursement à 100 %, mais elle n'a pas su répondre aux courriels de *La Presse* hier.

Tout cela est bien rigolo. Mais est-ce légal ? « Tous les tirages et concours publicitaires doivent être enregistrés auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux », indique François Moisan, porte-parole de l'organisme gouvernemental. Après vérification, M. Moisan a déterminé que l'entreprise en cause ne semblait pas détenir de permis pour sa « loterie ». « Si c'est effectivement le cas, alors sa pratique est illégale », tranche-t-il.

L'entreprise, qu'on ne connaît que sous le nom de « Centre mondial de la recherche des gagnants », enfreindrait également la loi en exigeant que les destinataires de l'envoi déboursent 25 \$ pour devenir participants — un privilège réservé aux organismes à but non lucratif.

Aux yeux des spécialistes interrogés hier, la firme est en fait un « courtier en loterie » qui vend des billets pour trois loteries australiennes, ce à quoi fait d'ailleurs allusion le document. D'aucuns pourraient croire que les 25 \$ demandés servent simplement à acheter des billets de loto.

Georges-André Levac, de l'Office de la protection du consommateur, rapporte en outre que les pratiques (quelque peu différentes) d'autres « courtiers en loterie » australiens lui ont été signalées au cours des dernières années. Il rappelle que les consommateurs n'ont pas vraiment de recours s'ils se font avoir par une entreprise qui n'a pas de place d'affaires au Québec.

À Loto-Québec, on reconnaît que les Québécois peuvent jouer à la loterie dans d'autres pays, tout comme les étrangers ont le droit de toucher des lots de la société d'État s'ils achètent leurs billets ici.

« Mais les différentes sociétés de loterie ont des ententes de bon voisinage qui les dissuadent de vendre à l'extérieur de leur territoire, explique Jean-Pierre Roy, porte-parole de Loto-Québec.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS



Projet de dérivation partielle de la rivière Manouane

Avis est donné au public qu'il peut consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu de la section IV.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c.Q-2).

Hydro-Québec envisage de dériver une partie des eaux de la rivière Manouane vers le complexe de la Bersimis, qui comprend le réservoir Pipmuacan ainsi que les centrales de la Bersimis-1 et de la Bersimis-2.

Située au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la rivière Manouane prend sa source en aval du réservoir Manouane et parcourt 250 km avant de se jeter dans la rivière Péribonka. La dérivation nécessitera la construction d'un barrage, de trois digues et d'un canal de dérivation. Le barrage sera aménagé au km 97 de la rivière Manouane. L'ouvrage permettra d'élever le niveau du lac du Grand Détour. Les eaux du réservoir ainsi créées contenues par trois digues. Le canal de dérivation permettra d'acheminer l'eau du réservoir du Grand Détour vers le réservoir Pipmuacan par la rivière aux Hirondelles.

Le débit moyen annuel dérivé de 30,3 m³/s assurera un gain annuel net d'énergie de 318 GWh.

L'étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 13 février 2001 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation aux endroits suivants.

Municipalités	
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean 1671, rue Quiatchouan Mashteuatsh (Québec) G0W 2H0 Responsables : Mme Lynda Paul et M. Réjean Launière Téléphone : (418) 275-2473 Télécopieur : (418) 275-6212	Heures d'ouverture : Lundi au jeudi : 8 h à 16 h et mardi, mercredi : 18 h à 20 h Vendredi : 8 h à 15 h 30 Samedi : 10 h à 13 h Dimanche : Fermé
Conseil de bande de Betsiamites Bureau politique 4, rue Metshetu Betsiamites (Québec) G0H 1B0 Responsable : Madame Denise Fontaine Téléphone : (418) 567-8488 Télécopieur : (418) 567-2860	Heures d'ouverture : Lundi au jeudi : 7 h 45 à 16 h 30 Vendredi : 8 h à 12 h Samedi et dimanche : Fermé
Bibliothèque municipale d'Alma 500, Collard ouest Alma (Québec) G8B 1N2 Responsable : Monsieur Martin Bouchard Téléphone : (418) 669-5140 Télécopieur : (418) 669-5089	Heures d'ouverture : Lundi : Fermé Mardi : 9 h à 12 h Mercredi et vendredi : 12 h à 20 h Jeudi : 9 h à 20 h Samedi : 10 h à 16 h Dimanche : 12 h à 16 h
Universités	
Université du Québec à Chicoutimi Bibliothèque 555, boul. de l'Université Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 Responsable : Monsieur Roger de la Sablonnière Téléphone : (418) 545-5011 Télécopieur : (418) 693-5896	Heures d'ouverture : Lundi au jeudi : 8 h à 23 h Vendredi : 8 h à 21 h Samedi : 9 h à 17 h Dimanche : 12 h à 17 h
Université du Québec à Montréal Bibliothèque centrale Pavillon Hubert-Aquin Section des publications gouvernementales 1255, rue Saint-Denis - local A.M. 100 Montréal (Québec) H3C 3P8 Responsable : Monsieur Jean Saint-Amant Téléphone : (514) 987-4392 Télécopie : (514) 987-4213	Heures d'ouverture : Lundi au vendredi : 9 h à 22 h Samedi et dimanche : 12 h à 17 h

Bureaux du BAPE	
Québec Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Centre de documentation Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable - Bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6 Madame Monique Millaire, responsable Téléphone : (418) 643-7447 1 800 463-4732 (sans frais) Télécopieur : (418) 643-9474 Courriel : communication@bape.gouv.qc.ca Heures d'ouverture : lundi au vendredi 8 h30 à 12 h et 13 h à 16 h 30	Montréal Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Centre de documentation 2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est 18 ^e étage, bureau 1817 Case postale 245, Succursale Desjardins Montréal (Québec) H5B 1B4 Madame Monique Millaire, responsable Téléphone : (514) 873-7790 1 800 463-4732 (sans frais) Télécopieur : (514) 873-5024 Courriel : communication@bape.gouv.qc.ca Heures d'ouverture : lundi-vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

De plus, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une rencontre d'information à laquelle seront également présents des représentants du ministère de l'Environnement et d'Hydro-Québec. Cette rencontre se tiendra :

Le mercredi 7 mars 2001 à compter de 19 h 30
Hôtel Universel - Salle Alma
1000, boul. des Cascades
Alma (Québec)

Entre le 13 février et le 30 mars 2001 toute personne, groupe ou municipalité peut transmettre une demande d'audience publique relativement à ce projet au ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin, à l'adresse suivante :

Édifice Marie-Guyart, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément au *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (R.R.Q., 1981, c.Q-2,r.9) adopté en vertu de la *Loi sur la Qualité de l'environnement* (L.R.Q., c.Q-2).